CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E150526** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE 31/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2000

Raison sociale : ETS MARTINEAU

Forme juridique : SARL

Capital : 34 500

28 RUE DU STADE
ZONE INDUSTRIELLE
41150 VEUZAIN-SUR-LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS 2000B00347

Siret : 433 993 037 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6110748

Assurance Responsabilité Travaux :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES 1.853.632.D

Assurance Responsabilité Civile :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES 1.853.632.D

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 54 20 80 46 **Fax :** 02 54 43 36 30

Portable : 06 63 57 48 77

Responsabilité légale :
MARTINEAU SEBASTIEN GÉRANT

Site Internet : http://www.martineau-plomberie-onzain.fr

E-mail : martineausarl.seb@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 717 019 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	1	09/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/10/2025 10:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E150526** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE **31/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2000
Forme juridique : SARL

Capital : 34 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS 2000B00347

Siret : **433 993 037 00012**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 6110748

Assurance Responsabilité Travaux :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES 1.853.632.D

Assurance Responsabilité Civile :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES 1.853.632.D

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **ETS MARTINEAU**

28 RUE DU STADE
ZONE INDUSTRIELLE
41150 VEUZAIN SUR LOIRE

Téléphone : 02 54 20 80 46 **Fax :** 02 54 43 36 30
Portable : 06 63 57 48 77

Site Internet : http://www.martineau-plomberie-onzain.fr
E-mail : martineausarl.seb@orange.fr

Responsabilité légale :
MARTINEAU SEBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/11/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/05/2023
o Ventilation mécanique	04/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.